

bois fort dur, d'un pouce d'épaisseur, que relient les mailles de la manière de celle dont on se sert pour jouer à la paume, à la réserve que celles-ci sont faites de cordes de boyaux et les autres de petits lacets de peaux de cerfs ou d'originaux ; vous y voyez deux petites barres de bois qui les traversent afin que les mailles tenant à plusieurs endroits soient plus roides et plus stables. Le trou qui est à l'endroit où vous découvrez deux courroies est le lieu où l'on met la pointe du pied afin qu'étant bien attaché par ces ligatures qui font deux tours audessus du talon, le pied soit ferme par le bout qui à chaque pas que l'on fait dans la neige s'enfonce en ce trou ; on marche bien plus vite avec ces machines sur la neige qu'on ne le ferait avec des souliers sur le chemin battu. Elles sont si nécessaires, qu'il serait impossible, non seulement de chasser et d'aller dans les bois, mais même d'aller aux églises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations ; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de neige pendant l'hiver."

C'est bien là la raquette primitive, et la nôtre n'a fait que subir quelques modifications.

Il paraît que quelques personnes de notre pays s'occupent de politique, du moins je me le suis laissé dire ; on affirme aussi, c'est encore un bruit qui m'est venu à l'oreille, que les citoyens de la province de Québec sont divisés en quatre ou cinq partis.

Je ne puis le croire ; ceci est complètement en dehors du caractère des électeurs canadiens, et je suis persuadé que j'ai rencontré de mauvaises langues qui ont voulu me faire prendre des vessies pour des lanternes.

Jamais on ne me persuadera que, isolés comme nous le sommes, en pays complètement anglais, on songe à autre chose qu'à rester unis, afin de mieux défendre nos droits et nos privilèges, que certains gallophobes cherchent à nous enlever.

L'union fait la force, dit un vieux proverbe, et vraiment si jamais nous commettons la sottise de nous quereller, de nous diviser quand l'ennemi commun nous attaque, ce ne serait pas le moyen d'être bien solides et de pouvoir résister à l'assaut.

Mais, je le répète, et je ne sais trop pourquoi je vous parle de tout cela, je n'en crois pas un mot.

Cependant, en admettant la chose un seul instant—simple hypothèse—si nous avons quatre partis dans la province de Québec, pour une population qui n'excède pas seize cent mille habitants, je me demande ce que nos cousins, les Français, vont dire de nous, eux que nous blâmons toujours d'être divisés.

Ils pourraient nous dire que pour être à notre niveau, d'après un calcul proportionnel à la population des deux pays, la France devrait avoir quelque chose comme cent cinquante partis !

Cela nous apprendrait à nous moquer des autres. Mais je n'ignore pas qu'on a abusé de ma bonne foi.

*Leon Leduc*

PARLEMENT DE QUÉBEC

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous sommes obligés de suspendre pendant deux ou trois semaines la publication des portraits des députés, qui doivent former la galerie de portraits que nous avons commencée.

Cet arrêt ne sera que temporaire.

NOS GRAVURES

LA GLISSOIRE JACQUES-CARTIER

Nous donnons sur notre première page la vue en perspective et les plans de la grande glissoire érigée pour le carnaval, sur la Place Jacques-Cartier.

Les dimensions de cette montagne russe sont énormes, puis quelle n'a pas moins de 640 pieds de longueur et si on ajoute à ce nombre les cinq cents pieds de prolongement du voyage qui se fera sur la glace on arrive à un total de près de douze cents pieds.

M. Lapointe est l'architecte de cette construction et M. Réaudoïn, l'entrepreneur des travaux.

Cette glissoire sera éclairée a giorno par de nombreuses lumières électriques.

LE VERSEAU

Si l'on en croit les anciens et les doctes dissertateurs qui ont compulsé les œuvres d'Ovide et de Virgile, le onzième signe du zodiaque, le Verseau, représente Ganymède que Jupiter fit enlever par un aigle pour lui verser le nectar en remplacement d'Hébé. A cause de l'urne remplie du liquide que Ganymède ne cessait de vider dans la coupe des dieux, les Latins donnèrent à ce signe zodiacal le nom d'*Amphora*. D'autres savants prétendent qu'il a été ainsi nommé parce qu'il annonçait aux Egyptiens l'inondation du Nil.

Sans vouloir prendre parti dans cette question d'étymologie, le Verseau nous paraît bien mériter son nom... même dans nos climats. Du 21 janvier au 18 février, laps de temps pendant lequel le soleil semble parcourir cette constellation, nous sommes, à proprement parler, dans la saison des pluies. Il est vrai que, depuis quelques années, cette distinction devient de moins en moins sensible : le Verseau semble régner en souverain éternel dans le Zodiaque, et Ganymède doit avoir à son amphore une énorme férule par laquelle s'échappe le nectar divin qui se transforme en eau dans l'éther et retombe en ondes diluviennes sur les pauvres mortels.

Cette impression "d'eau partout" est admirablement rendue dans la gravure que nous reproduisons : l'eau qui s'échappe de l'urne d'Hébé—l'artiste a préféré cette figure qui personnifie la Jeunesse à celle de Ganymède qui ne personnifie que l'échanson céleste—l'eau est représentée sous tous les aspects : elle ruisselle, elle égoutte lentement, elle écume avec fracas à fiots précipités, elle s'épand en nappes limpides et se perd dans le lointain, confondue avec l'horizon. *Aquarius* ! l'abîme des eaux, cet abîme sur lequel, dit la Genèse, l'Esprit de Dieu était porté.

Comme consolation et pour faire diversion aux tristesses qu'évoque dans l'âme humaine cette saison des pluies, les astrologues tirent un horoscope favorable des personnes nées sous le signe zodiacal du Verseau. Ces personnes seront, assurent-ils, d'une grande vivacité et se mettront volontiers en colère. Néanmoins, elles tiendront à obliger leurs amis. Elles sauront garder un secret, et joindront à la beauté de la figure et de la taille la subtilité et le génie.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



M. N. R. MARTINEAU

C'est toujours pour nous un nouveau plaisir de présenter à nos lecteurs, ceux de nos compatriotes qui se sont distingués dans les différentes carrières de la vie, en se dévouant pour l'avancement et le plus grand bien de notre nationalité.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de publier le portrait et la biographie d'un Canadien-Français, M. N. R. Martineau, de Fall River, Mass., qui, lors des dernières fêtes du Cardinalat à Québec, a eu l'insigne honneur de recevoir de Sa Sainteté Léon XIII, le titre de Chevalier du Saint-Sépulcre.

M. Narcisse Rodolphe Martineau est né à Saint-Michel de Bellechasse, P. Q., en 1836, du mariage de sieur Michel Martineau et de dame Geneviève Asselin. Il fréquenta d'abord l'école élémentaire de son village, puis à l'âge de 14 ans, il entra au collège de Saint-Michel où il étudia pendant trois ans.

En laissant le collège, il devint comptable dans la maison de commerce de M. Elie Caron, de Québec. Après avoir occupé cette position pendant quelques années, il passa aux États-Unis où il se livra au commerce de liqueurs en gros.

En 1869, alors qu'il résidait à Webster, Mass., nos compatriotes de cette localité, lui confièrent la mission délicate de négocier l'achat du terrain et de l'église de ce centre important. Il s'acquitta de cette mission avec succès et à la grande satisfaction de la congrégation canadienne.

En 1882, il résidait à Cohoes, N. Y., où il fut nommé président d'un syndicat, pour l'érection d'un collège commercial.

En 1883 M. Martineau établit sa résidence à Fall-River, Mass. Quelque temps après son arrivée dans cette localité, de graves difficultés s'étant élevées entre la congrégation canadienne et l'autorité diocésaine, et croyant que ce différent menaçait de se prolonger, nos compatriotes le nommèrent, le 11 mars 1885, délégué auprès de la S. Congrégation de la Propagande, à Rome, afin d'y représenter leurs griefs. M. Martineau remplit cette charge avec beaucoup de dévouement et une grande habileté, ainsi que l'atteste l'extrait suivant d'une lettre adressée par M. l'abbé J. C. Caisse, curé de Saint-Sulpice, P. Q., alors à Rome, à l'un des syndics de la congrégation canadienne de Fall River :

J'ai suivi votre cause avec un intérêt tout spécial. Je déclare donc solennellement sur mon âme et conscience ; 1o. Que M. Martineau n'a rien épargné pour la défense de votre cause, ni travail, ni peine, ni temps, ni fatigue ; 2o. Qu'à mon jugement et à celui d'autres personnes intelligentes, entre autres, monsieur le vicaire-général Désilets, Procureur de Mgr Lafleche qui se trouvait aussi à Rome, dans le temps, la cause de Fall-River ne pouvait être mieux plaidée, et défendue qu'elle l'a été par lui ; 3o. Que M. Martineau a été reçu deux fois en audience par le Souverain Pontife, et la dernière fois, il a eu le bonheur de commuer de sa main ; 4o. Le cardinal Siméoni m'a dit à moi-même au mois de juin, qu'il portait une profonde estime à M. Martineau, et qu'il trouvait qu'il avait exposé votre cause avec une grande lucidité et qu'il l'avait très bien défendue.

La mission de M. Martineau fut couronnée d'un plein succès et obtint le redressement des griefs de nos compatriotes.

Dans une lettre que Son Em. le cardinal Jacobini, le 29 mars 1886, adressait à M. Martineau, de la part de S. E. le cardinal Siméoni, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande, de cha'eu reuses félicitations lui sont adressées pour son zèle et son travail dans le règlement des difficultés de Fall-River.

Enfin, le 20 juillet dernier, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a bien voulu mettre le comble à ces éloges et rendre hommage à son mérite en lui conférant le titre de Chevalier du Saint-Sépulcre, l'une des plus hautes dignités qui puisse être accordée à un laïque.



LA CANADIENNE

(Sur l'air de : la Huronne)

Ier COUPLET

Ravissante est la Canadienne  
Avec ses yeux pleins de douceur,  
Son teint rosé, son port de reine  
Qu'admire le fin connaisseur.  
En robe de soie ou d'indienne,  
Elle plaît toujours au galant !  
Chantons l'aimable Canadienne, } bis.  
Amis, dans un joyeux élan !

Ile COUPLET

Jadis, sur les champs de bataille,  
Elle cueillit plus d'un laurier,  
Et de nos jours elle travaille  
A maintenir l'ordre au foyer ;  
De notre honneur c'est la gardienne,  
Le champion ferme et vaillant !  
Chantons l'aimable Canadienne, } bis.  
Amis, dans un joyeux élan !

IIIe COUPLET

Regardez-là dans une fête  
Rire et parler avec chaleur,  
Puis souvent faire la conquête  
De celui qu'elle a pour causeur !  
On la proclame magicienne,  
Certes, c'est bien l'équivalent, . . . .  
Chantons l'aimable Canadienne, } bis.  
Amis, dans un joyeux élan !

IVe COUPLET

Charitable autant que gentille,  
Elle visite le réduit  
Où le feu rarement pétille,  
Où le bonheur jamais ne luit !  
Et l'or de cette humble chrétienne  
Soulage le pauvre artisan !  
Ah ! oui, chantons la Canadienne, } bis.  
Amis, dans un joyeux élan !

J. B. CAUVETTE.